



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente septembre à vingt heures quinze minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de LE GUA s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. FARLEY Simon.

Date de la convocation : le 24/09/2026

Nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice au jour de la séance : 15

Quorum : 8

Nombre de membres du Conseil d'Administration votants (présents ou représentés) : 14

Présents : (11)

M. Simon FARLEY, Président, Mme Catherine VIAL, Vice-présidente, Mme Muriel BLANC, Mme Lola CARTIER, Mme Béatrice DORE, Mme Michèle DZAMOUZAKIS, Mme Sandrine FERRARA, Mme Laura GANDAIS, M. Jean-Marc LORENZO, M. Cyrille PICHON, Mme Estelle REVOL.

Procurations pour l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour : (3)

Mme Manon VIRGONE a donné procuration à M. Simon FARLEY.

Mme Véronique RIONDET a donné procuration à Mme Estelle REVOL.

Mme Annie BENELLE a donné procuration à Mme Muriel BLANC.

Absents : (1)

Mme Simone OLIVA

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc LORENZO

Rapporteur : Mme Catherine VIAL

DÉLIBÉRATION N° 17-2026 – ACCEPTATION D'UN DON POUR UN MONTANT DE 200€

Les membres du CCAS sont informés d'un don de 200 € effectué par les gens du voyage en juin 2026 au profit du CCAS.

Ce don est effectué à titre gratuit et n'est pas grevé d'aucune condition ni charge. Il n'est donc pas de nature à entraîner des dépenses supplémentaires pour le CCAS.

Il est proposé à l'assemblée d'approuver le don des gens du voyage pour un montant total de 200€.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, par 14 voix pour,

- Approuve le don référencé ci-dessus pour un montant total de 200€,
- Valide d'imputer cette somme à l'article 756 du budget 2026 du CCAS,
- Autorise M. Le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu
de son dépôt en Préfecture
et de sa publication le :

Certifié conforme
Le Gua, le 05/10/2026
Simon FARLEY
Président du CCAS

Signature du secrétaire de séance

